

**Modalités de l'épreuve orale de Littérature
pour l'obtention de la mention Internationale du DNB 2020-21**

L'élève réalise au cours de l'année un portfolio sur un ou deux des thèmes/problématiques littéraires étudiés en classe (un pour l'oral blanc, un pour l'examen), suivant la section.

Ces portfolios sont composés par le candidat lui-même qui peut demander conseil à son professeur/tuteur.

L'analyse de l'élève doit être problématisée et s'appuyer sur des documents ou extraits littéraires choisis par l'élève (3 à 4 selon leur nature et leur longueur).

Chaque portfolio contient également une production écrite dans la langue de section qui s'inscrit dans le thème retenu. Cette production sera remise au jury et fera partie de l'évaluation finale.

L'épreuve dure 20mn. Le dossier ayant été préparé à l'avance, le candidat ne bénéficie pas d'un temps de préparation avant son passage à l'oral.

L'oral est divisé en deux parties:

- **le candidat présente d'abord son dossier pendant 10mn** : il doit justifier sa sélection de textes et documents, expliquer sa démarche, exposer son appréciation et son jugement personnels de tel ou tel aspect ou élément du dossier.
- **La suite de l'épreuve est un entretien** de dix minutes où le double jury (l'enseignant de l'élève et un autre enseignant de la section) invite le candidat à développer ou préciser tel ou tel point de son exposé.

La présentation du dossier et l'entretien avec les examinateurs servent à apprécier la capacité linguistique du candidat. Les compétences langagières sont évaluées en référence au niveau B2/C1 du **Cadre commun européen de référence pour les langues** (CECRL).

L'oral blanc est une épreuve obligatoire et notée (coef. 1) permettant de se préparer à l'examen final où l'élève présente un autre portfolio sur un autre thème.

Pour l'examen, une note supérieure à 25/50 à l'oral de Littérature et à celui d'histoire géographique sont nécessaires pour l'obtention de la mention internationale du Diplôme National du brevet.